


881/3			
Etiquette d'information Marquage 			
MICHEL SA - 150, rue de Pfastatt - BP 60046 - 68261 KINGERSHEIM			
BALDERSHEIM			
GRAVILLON 4/6 CONCASSE SILICO-CALCAIRE			
Numéro d'identification de l'organisme notifié: 0788			
Numéro du certificat: 0788-CPR - bam - EN 13043 - 5/2023			
Année d'apposition du marquage: 09			
Norme NF EN 13 043 Granulats pour mélanges hydrocarbonés et pour enduits superficiels utilisés dans la construction des chaussées, aérodromes et d'autres zones de circulation			
Caractéristique	Type de donnée	Donnée	Unité
Type/Composition chimique	Désignation	alluvions du Rhin silico-calcaire	
Classe granulaire	Désignation	4/6	
Granularité: caractéristiques générales	Catégorie	GC 80/20 (1)	
Granularité: spécifications supplémentaires	Catégorie	APD	
Teneur en fines	Catégorie	f₂	
Forme des gravillons: coefficient aplatissement	Catégorie	FI₂₅	
Forme des gravillons: indice de forme	Catégorie	APD	
% de grains semi-concassés et roulés dans les gravillons	Catégorie	C_{100/0}	
Résistance à la fragmentation: LA	Catégorie	LA₂₅	
Résistance à la fragmentation: résistance aux chocs	Catégorie	APD	
Résistance au polissage: PSV	Catégorie	PSV₅₀	
Résistance à l'abrasion de surface	Catégorie	APD	
Résistance à l'usure: MDE	Catégorie	MDE₁₅	
Résistance à l'abrasion par les pneus à crampons	Catégorie	APD	
Masse volumique réelle	Valeur déclarée	2,61	Mg/m ³
Absorption d'eau		0,90	%
Masse volumique en vrac	Valeur déclarée	APD	Mg/m ³
Valeur d'absorption d'eau comme essai crible de résistance à l'action du gel-dégel	Catégorie	APD	
Sensibilité au gel/dégel	Catégorie	APD	
Sensibilité au gel/dégel: essai au sulfate de magnésium	Catégorie	APD	
Résistance aux chocs thermiques	Valeur déclarée	APD	
Affinités des gravillons avec les liants hydrocarbonés	Valeur déclarée	APD	
Basalte "Coup de soleil"	Catégorie	APD	
Emission de radioactivité	Potassium 40 (⁴⁰ K)	550	Bq/kg
	Radon 226 (²²⁶ Ra)	25	Bq/kg
	Thorium 232 (²³² Th)	25	Bq/kg
Libération de métaux lourds	Valeurs seuil en vigueur sur le lieu d'utilisation: <i>Ces granulats ne contiennent pas de substances dangereuses au sens de la réglementation applicable en France à la date de la rédaction du présent document</i>		
Libération d'hydrocarbures polycycliques aromatiques			
Libération d'autres substances dangereuses			

(1) pour les gravillons à D<2d, le % de passants à D peut être baissé de 5% soit à 80% pour ce 4/6

APD: Aucune Performance déterminée

*: couche de roulement

** : enduits superficiels